

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SIMPLIFIÉE

FLUIDE RÉFRIGÉRANT R-452A

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : Fluide frigorigène R-452A
Nom chimique / Structure : Mélange de HFC / HFO (Pentafluoroéthane / Tétrafluoropropène / Difluorométhane)
Numéro CAS : Mélange / Synonymes : Opteon™ XP44, Solstice® R452A
Utilisation : Fluide de transfert thermique pour systèmes de réfrigération et climatisation.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (Règlement CLP) : Gaz sous pression — Gaz liquéfié

ATTENTION

Mentions de danger :

H280 : Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence :

P410+P403 : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Vue d'ensemble en cas d'urgence : Gaz liquéfié incolore à odeur caractéristique. Gaz non inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent réduire l'oxygène disponible, provoquant un risque rapide d'asphyxie en milieu clos.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Pentafluoroéthane (R-125) : 50 - 70%
2,3,3,3-Tétrafluoroprop-1-ène (R-1234yf) : 10 - 30%
Difluorométhane (R-32) : 10 - 30%

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

Inhalation : Éloigner la victime de la zone d'exposition en assurant sa propre sécurité. Si inconsciente, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin.

Contact : En cas de gelure, doucher à l'eau courante pendant 10 min ou plus. Ne pas utiliser d'eau chaude.

SECTION 5 : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Gaz non inflammable. Risque d'augmentation de la pression interne et de rupture violente des emballages sous l'effet d'une chaleur intense. En cas de combustion, émet des fumées toxiques de fluorure d'hydrogène (HF).

SECTIONS 6 & 7 : GESTION & STOCKAGE

Dispersion : Isoler et ventiler la zone, en particulier les points bas. Empêcher l'infiltration dans les égouts et fosses de travail.
Stockage : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Température de stockage ne devant pas dépasser 45°C.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Porter des gants de protection résistants aux basses températures (ou en cuir), des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou un écran facial. Protection respiratoire autonome requise en cas d'urgence.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU :	UN 1078
Désignation officielle :	GAZ RÉFRIGÉRANT, N.O.S. (PENTAFLUROÉTHANE ; 2,3,3,3-TÉTRAFLUOROPROP-1-ÈNE)
Classe de danger :	Classe 2 (Code tunnel : C/E)